

PRESIDENCE DE LA REPUBLIQUE

.....

SECRETARIAT GENERAL DU
GOUVERNEMENT

REPUBLIQUE DE GUINEE

TRAVAIL-JUSTICE-SOLIDARITE

DECRET D/2020/150...../PRG/SGG

PORTANT RAPPEL DE DEUX (2) AMBASSADEURS

LE PRESIDENT DE LA REPUBLIQUE

Vu la constitution ;

Vu la Loi L/2019/0027/AN du 07 juin 2019, portant statut général des Agents de l'Etat ;

Vu le Décret D/2018/067/PRG/SGG du 21 Mai 2018, portant nomination du Premier Ministre, Chef du Gouvernement ;

Vu le Décret D/2018/072/PRG/SGG du 25 Mai 2018, portant Structure du Gouvernement, tel que modifié à ce jour ;

Vu le Décret D/2020/122/PRG/SGG du 19 Juin 2020, portant Réaménagement du Gouvernement ;

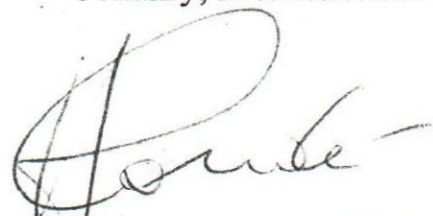
DECRETE :

Article 1 : Monsieur **SOUARE Alassane**, Ambassadeur Extraordinaire et Plénipotentiaire de la République de Guinée à Abu Dhabi, est rappelé.

Article 2 : Monsieur **ZOUMANIGUI Paul Goa**, Ambassadeur Extraordinaire et Plénipotentiaire de la République de Guinée à Madrid, est rappelé.

Article 3 : Le présent décret qui prend effet à compter de sa date de signature, sera enregistré et publié au Journal Officiel de la République.

Conakry, le 07 JUIL. 2020



Professeur Alpha CONDE